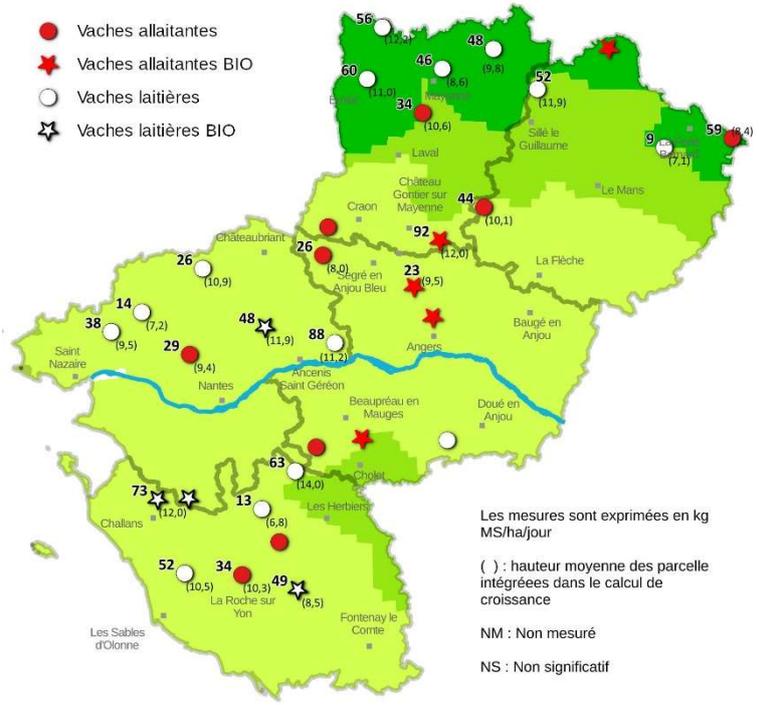


Un début d'été très favorable au pâturage

- Valoriser cette pousse tardive importante
- Prolonger le pâturage avec du stocks sur pied
- Dérobées estivales après des prairies abimées

	Croissance moyenne (kg MS/ha/jour) du 06/06 au 15/06/24	Hauteur moyenne (cm)
Zone Nord	46	9,5
Zone Intermédiaire	43	11.2
Zone Sud	Nord Loire	43
	Sud Loire	44
MOYENNE REGION	45	10.2



Depuis plus de 2 mois, la pousse moyenne régionale oscille entre 40 et 50 kgMS/ha/j avec une variabilité entre 15 et 90 kgMS/ha/j liée principalement à la qualité des sols (niveau de ressuyage, tassement...). Avec 45 kgMS/ha/j la semaine passée, on dépasse désormais la moyenne de pousse habituellement observée à cette période grâce à des sols bien pourvus en eau. La pousse devrait encore continuer jusqu'à fin juin au moins, c'est le moment de bien la valoriser.

Valoriser la pousse de juin en pâturage

La plupart des graminées ont désormais épié. Les épis ont logiquement été coupés par du topping, de la fauche, du broyage de refus début juin, voire par un pâturage ras au printemps pour ceux qui ont eu le moins d'eau en terrains sains.

S'il reste encore beaucoup d'épis dans les parcelles de pâture, le topping ou le broyage de refus est encore vivement conseillé cette année pour avoir une repousse feuillue de qualité riche en légumineuses.

Cette repousse de fin juin début juillet devrait être plus riche en légumineuses et donc en protéines par rapport à l'herbe qui a poussé en avril-mai. Elle peut également être plus riche en énergie car ce sera avant tout des feuilles et moins de tiges qu'en mai sur des repousses âgées.

Il est préférable de pâturer cette repousse plutôt que de la récolter car dorénavant la portance des sols n'est plus un facteur limitant en général. Pâturer au lieu de récolter : c'est moins de coûts, plus de valeur énergétique et azotée et moins de travail ! Si ces repousses sont avant tout feuillues et riches en trèfle, on pourra faire une économie de correcteur azoté (enlever 1 kg de correcteur pour 4 à 5 kg d'herbe pâturée en plus dans la ration) ce qui n'était pas possible ce printemps.

Du stock sur pied pour prolonger le pâturage en juillet

Pour les élevages qui ont plus de 40 ares de surfaces pâturables par UGB, la pousse actuelle sur l'ensemble du circuit de pâturage est généralement plus importante que la consommation possible des animaux ($45 \text{ kg de pousse/ha/j} \times 0,4 \text{ ha/UGB} = 18 \text{ kgMS/UGB/j} > \text{ ingestion d'une UGB chaque jour}$).

Avec la forte réserve hydrique des sols actuellement, on peut dans ce cas envisager de garder du stock sur pied pour prolonger le pâturage en juillet, voire en août. Pour cela, on gardera en priorité les parcelles les plus riches en légumineuses qui conservent une bonne valeur alimentaire plus longtemps et sans rumex pour éviter leur grenaison. On pourra alors pâturer des repousses de 40 à 50 jours !

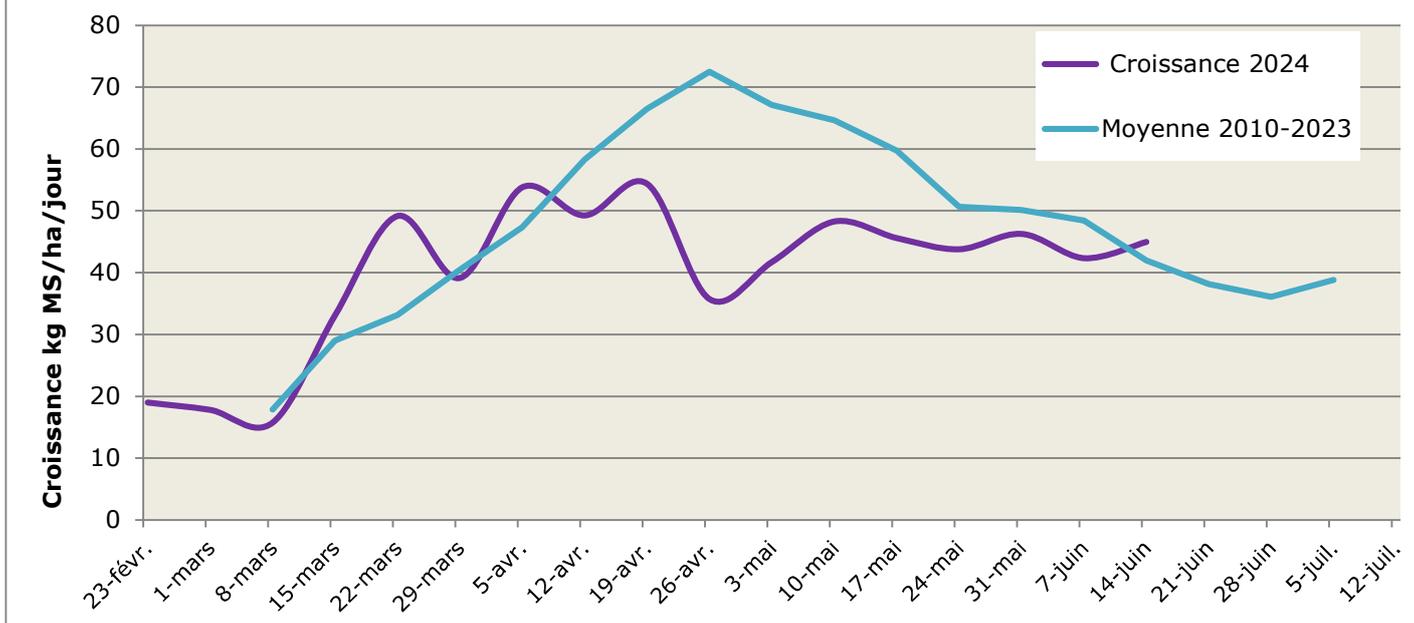
Renouveler les prairies abimées en passant par une dérobée d'été

Certaines parcelles ont été fortement abimées par le pâturage de ce printemps en conditions humides ; d'autres ne se sont pas « refaites » depuis l'été sec de 2022. C'est le moment d'envisager leur rénovation. Si vous ne souhaitez pas les intégrer dans une rotation céréalière car elles sont proches du bâtiment par exemple, il est tout à fait possible de les ré-implanter en prairies à l'automne 2024 sous couvert de méteil ou au printemps 2025.

Pour faciliter leur ré-implantation, il est préférable de mettre en inter-cultures une dérobée d'été qui va pomper l'azote libéré par la destruction de la vieille prairie. Parmi les dérobées d'été pâturables à l'automne et qui peuvent éventuellement être conservées sur l'hiver prochain, on privilégiera le colza fourrager ou un mélange colza-RGI.

On peut également encore planter un sorgho multicolore pour du pâturage ou de l'affouragement en vert en août-septembre prochain. On choisira dans ce cas des variétés BMR à meilleure valeur. Le sorgho étant gélif, il ne pourra donc pas passer l'hiver. Il faudra donc soit réimplanter une prairie sous couvert en octobre, soit passer par une céréale d'hiver.

Croissance de l'herbe - Réseau Pays de la Loire



Bulletin pousse de l'herbe Pays de la Loire, une action partenariale :

Chambre d'agriculture Pays de la Loire 02 53 46 62 28 www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr
SEENOVIA 02 43 64 12 64 www.seenovia.fr